

Douzième Année. — N° 80.

Prix du numéro 10 centimes.

Jeudi 7 Octobre 1897.

Bureaux: Rue de la Serre, 58.



ABONNEMENTS

Un an:	Six mois:
Suisse Fr. 6.—	Fr. 3.—
Union postale » 12.—	» 6.—

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Paraisant le Jeudi et le Dimanche à la Chaux-de-Fonds

ANNONCES

Provenant de la Suisse 20 ct. la ligne
» de l'étranger 25 »
Minimum d'une annonce 50 cent.
Les annonces se paient d'avance.

Organe de la Société Intercantonale des Industries du Jura, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Le congrès de la législation du travail

L'année 1897 a été pour Bruxelles l'année des congrès; les énumérer serait fastidieux. Je vous ai parlé déjà du plus important, celui des assurances; après lui, il faut citer celui de la législation du travail, qui vient de terminer ses travaux, et auquel, que je sache, la Suisse n'était pas représentée. Le débat entre interventionnistes et non interventionnistes a été long et animé. M. Yves Guyot a nettement repoussé toute intervention; la loi française sur le travail des femmes et des enfants a, dit-il, jeté la perturbation dans l'industrie, la désorganisation dans les usines; d'ailleurs toutes les lois sur la réglementation sont obligées de prévoir l'exception, et l'exception, c'est l'arbitraire des bureaux. M. Strauss, délégué belge, a parlé dans le même sens, ainsi que MM. Roger et Fleury. Le protagonisme de l'intervention est M. von Mayr, qui a ironiquement demandé aux Anglais si l'on estime, dans leur pays, que l'industrie allemande a périclité depuis la mise en vigueur des lois réglementant le travail. M. Philippovitch a déclaré qu'en Autriche tout le monde est d'accord sur la nécessité de la réglementation. Du côté belge, M. H. Denis, socialiste, demande une expérimentation de la limitation du travail pour les adultes; le père Casteleyn proclame la nécessité de la protection de l'ouvrier.

Interventionnistes et non interventionnistes sont d'ailleurs à peu près d'accord qu'une convention internationale précise n'est pas possible en matière de protection des travailleurs: seulement les premiers veulent, par la propagande des idées, arriver à la généralisation des mesures protectrices, et croient pouvoir arriver à la conclusion des conventions internationales sur certains points spéciaux, notamment sur

les industries insalubres et sur le travail des femmes et des enfants.

La discussion a été fort vive sur la question de l'inspection du travail. M. Van Laer, Français, a vivement critiqué le fonctionnement de l'inspection en France; M. Strauss a rapporté le fait d'un inspecteur essayant, par la menace, de surprendre un secret de fabrication pour le lier à un concurrent; M. von Berlepsch affirme que le fonctionnement est excellent en Allemagne; M. Philippovitch en dit autant de l'Autriche, et miss Anderson de l'Angleterre. Cette dernière est une inspectrice.

Au sujet des rapports internationaux entre les offices du travail, il a été convenu que l'on s'entendrait entre savants pour l'échange des statistiques, en demandant aux gouvernements de s'entendre simplement sur les bases de ces statistiques, afin de les rendre plus facilement comparables.

Le conseil communal de Bruxelles a donné lundi à l'hôtel de ville un splendide réveillon en l'honneur du congrès; de très nombreux invités, parmi lesquels des journalistes, remplissaient les magnifiques salles. Le congrès a été clos jeudi.

Quant à son utilité et même à son opportunité, elles rencontrent beaucoup de sceptiques. J'y vois cependant un avantage, c'est celui d'apprendre au gros public jusqu'où peut aller la rage de réglementation qui sévit de nos jours; c'est ainsi qu'un membre a proposé de réglementer le travail dans la petite industrie et même à domicile; un autre, plus avancé, voudrait voir disparaître le travail à domicile et dans les petits ateliers sans outillage mécanique perfectionné; il considère ce travail comme une forme arriérée de l'activité humaine.

D'un corr. du *Journal de Genève*.

Information

Les intéressés peuvent demander des renseignements sur la maison

Kings Universal Supply, limited
Ludgate Circus Imperial Buildings, Londres E. C.

au Secrétariat général de la Chambre cantonale du Commerce, à la Chaux-de-Fonds.

Exposition internationale de Bruxelles en 1897

On nous communique, avec prière de le reproduire, un article paru dans *l'Etoile belge*.

Nous publierons successivement, d'autres appréciations de ce journal, sur l'Exposition de l'horlogerie suisse:

De toutes les sections étrangères qu'on ne peut classer qu'en seconde ligne, en ordre d'importance matérielle, l'une des plus intéressantes et des plus variées est la section suisse. On y trouve quantité de belles choses, depuis les admirables photographies artistiques de M. Fréd. Boissonnas, de Genève, — des portraits d'un caractère et d'un modèle étonnantes, des paysages d'une finesse hors ligne, des scènes de genres ravissantes, — jusqu'aux produits de l'industrie mécanique la plus perfectionnée et d'excellents produits alimentaires, en passant par les vues des sanatoriums, sites enchantés, La Maloja, Leysin, Montreux, qui abondent dans les montagnes classiques de l'Helvétie.

Nous avons déjà, dans un premier article, donné la description d'ensemble de cette section remarquable. Mais nous voulons y revenir avec plus de détails, en prenant à part, dans chaque classe ou catégorie, quelques exposants de marque.

L'une des branches les plus importantes de l'industrie suisse, c'est l'horlogerie, comme personne ne l'ignore. D'après un recueil spécial que nous avons sous les yeux, c'est au XVI^e siècle que l'industrie horlogère fait sa première apparition dans le pays. Introduite à Genève par Cusin et, plus tard, par Daniel Jeanrichard, la fabrication suisse produit à elle seule la plus grande partie des montres employées dans le monde entier.

L'horlogerie est actuellement répandue dans tout le Jura, mais La Chaux-de-Fonds est le centre producteur le plus important et le lieu de concentration du grand commerce horloger. La valeur d'exportation de l'horlogerie suisse se monte annuellement à cent millions de francs environ. La Chaux-de-Fonds exporte à elle seule plus de 75 millions de produits horlogers par an, chiffre qui donne une idée suffisante de l'activité de cette ruche industrielle.

L'Exposition nationale de Genève en 1896 a mis dans tout son relief l'importance et la valeur de l'horlogerie suisse. A Bruxelles, les exposants sont moins nombreux, mais ils constituent une élite, et leurs envois suffisent à représenter dignement l'ensemble de leur collectivité. Citons notamment MM. Marchand et Sandoz, Paul Ditisheim, Grosjean, Perret, Francillon, Schorp et Vaucher, Barbezat-Baillot, etc. Nous ne nous occuperons aujourd'hui que des premiers.

Outre quelques-uns des beaux spécimens qui leur ont valu à l'Exposition de Genève la plus haute récompense, MM. Marchand et Sandoz de la Chaux-de-Fonds, offrent à notre admiration plusieurs pièces nouvelles. C'est tout d'abord une magnifique petite savonnette, joaillerie sur émail rouge, de *neuf lignes* seulement, avec répétition à minutes, spiral Breguet, balancier compensé. Malgré l'extrême difficulté de faire une répétition aussi petite, les fonctions sont irréprochables, le réglage parfait et les timbres d'une sonorité étonnante. Dans les pièces compliquées, on remarque aussi une montre de quatorze lignes, grande sonnerie, avec joaillerie superbe et peinture. Puis, une jolie collection de chronomètres, auxquels sont joints les bulletins de l'Observatoire de Genève, et une grande quantité de montres à répétition à quarts et à minutes, allant de 12 à 26 lignes, toutes très soignées.

MM. Marchand et Sandoz, outre leur spécialité de montres compliquées, exposent un grand nombre de montres fantaisies fines, pour dames. Il y en a de toutes les grandeurs et de tous les styles : ne citons qu'une coquette petite montre avec mouvement 8 lignes, ancre, spiral Breguet, qui marche avec précision et dont la boîte entièrement pavée de diamants, du plus bel effet, excite toutes les convoitises féminines. Ils ont joint aussi beaucoup de montres pour hommes, en lépines et savonnettes, remarquables par la qualité de leurs mouvements, à boîtes généralement polies, sauf quelques beaux spécimens de gravures.

Le rachat des chemins de fer et les syndicats obligatoires

Quoique, à première vue, ces deux questions soient aussi éloignées l'une de l'autre que possible, les débats qui viennent d'avoir lieu au Conseil national les ont rendues connexes.

Il s'agit de la représentation, dans le futur Conseil d'administration des chemins de fer, de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, des grandes associations économiques, des cheminaux, toutes associations qui n'ont en Suisse, aucune existence officielle, et qui ont le caractère d'associations libres.

La commission du Conseil national dans sa dernière séance, a recommandé le maintien de la décision prise, avec article additionnel suivant lequel les représentants des associations économiques seraient élus par les associations

elles-mêmes et que seuls les citoyens suisses seraient éligibles.

Le Genevois apprécie comme suit la représentation de groupes économiques :

« Il est certain qu'une semblable disposition entre à pleines voiles dans l'organisation professionnelle et conduit droit aux syndicats obligatoires. Pour beaucoup, c'est un épouvantail, pour moi c'est un symptôme réjouissant. J'ai la conviction profonde qu'avec les formes actuelles du travail, le seul moyen d'établir dans la société la paix avec la justice consiste à créer une organisation professionnelle dotée de compétences légales. J'ai trop souvent développé cette pensée pour insister.

« Repoussée des lois, l'idée pénètre par les faits plus forts que la doctrine ; si le législateur préfère suivre plutôt que précéder les événements, c'est son affaire ; il y a des amateurs de charrues devant les bœufs. Dans le cas particulier, il est évident que c'est procéder contre toute logique de donner à des corps électoraux qui n'existent pas, le droit de nommer des représentants. Mais rien ne prévaudra contre la nécessité de rassurer l'opinion en inscrivant dans la loi la représentation des grands groupes économiques afin de rassurer le peuple contre l'omnipotence de la bureaucratie fédérale, qui paie par cette méfiance générale, son manque de souplesse et ses allures hautaines. Elle est très honnête et très désagréable à la fois ; si elle n'a pas de vices, elle a de gros défauts, et malheureusement on se fait en ce monde plus d'ennemis avec ses défauts qu'avec ses vices.

« Conclusion : même si on revient sur l'attribution aux associations professionnelles de 25 sièges au Conseil des chemins de fer, les syndicats obligatoires forceront la porte qu'on prétend leur fermer, et pour avoir tenté de les empêcher d'entrer en bon ordre, on les aura contraints à faire irruption en tumulte. »

Société du Grutli

L'assemblée générale des délégués de la Société suisse du Grutli a liquidé dans sa première séance un certain nombre d'affaires administratives concernant l'imprimerie et la librairie du Grutli. Sur la proposition du Comité central, elle a ratifié l'achat, pour le prix de 320,000 francs, de l'immeuble occupé actuellement par l'imprimerie du Grutli.

Elle a adopté de nouveaux statuts pour l'imprimerie, fixant d'une façon précise les compétences du conseil d'administration.

Dans sa séance de lundi matin, l'assemblée a examiné les questions à la solution desquelles le secrétariat général devra travailler, en première ligne la révision de la loi sur les fabriques dans le sens de l'introduction de la journée de dix heures. En ce qui concerne l'appui à donner à la presse ouvrière, elle a décidé de se mettre en rapport avec les autres organes ouvriers. Elle a passé ensuite à la discussion des propositions des sections. La proposition de la section de Hérisau de verser

un subside à la caisse de réserve du Gewerkschaftsbund a été retirée. Le comité central a été chargé de faire auprès du Conseil fédéral des démarches pressantes pour qu'il soit mis fin, une fois pour toutes, à l'abus consistant à exiger, contrairement à la loi, des journées de travail de ceux qui ne peuvent payer leur taxe militaire. La question de l'amélioration des logements, notamment dans les localités industrielles, sera suivie avec soin. Enfin, en ce concerne le projet de nationalisation des chemins de fer, l'assemblée a adhéré à l'unanimité aux conclusions arrêtées par le comité dans sa récente séance d'Olten en faveur de l'adoption du projet. La nécessité d'une organisation démocratique des chemins de fer fédéraux a été une fois de plus relevée.

Fonds cantonal des apprentissages

Le fonds cantonal neuchâtelois des apprentissages se montait à fin juin 1897 à fr. 658.—

Il s'est augmenté des sommes suivantes :

Intérêt pour 1896	» 1.81
Dons des visiteurs de l'exposition de travaux d'apprenties	» 5.—
Don du Club du Raisin au Locle	» 2.75
Vente de Méthodes de coupe et Recueils de programmes d'apprentissage	» 68.—
Anonymes divers	» 25.—

Total à ce jour . fr. 760.56

Le fonds des apprentissages a été commencé en juillet 1896, il est administré par l'inspecteur cantonal. Les sommes reçues sont capitalisées à la caisse d'épargne de la Banque cantonale neuchâteloise jusqu'au moment où leurs intérêts seront suffisants pour permettre de subventionner les jeunes gens qui manquent des ressources nécessaires pour faire de bons apprentissages et pour décerner des encouragements spéciaux à ceux qui auront montré les meilleures preuves d'application lors des examens.

Le but poursuivi recommande le fonds cantonal des apprentissages aux citoyens généreux comme œuvre d'une incontestable utilité publique.

Concours d'instruments de mesure du temps appliquant le système décimal

Le *Moniteur de la Bijouterie et de l'Horlogerie* institue un concours entre les fabricants-horlogers et amateurs-constructeurs de toute nationalité pour les appareils de mesure du temps appliquant le système décimal. Ce concours comprend les pendules, montres et chronomètres de tous calibres dans lesquels le système décimal est appliqué sous une forme quelconque. Les appareils donnant seulement les concordances décimales sont également admis au concours.

Pour renseignements détaillés, s'adresser au *Moniteur de la Bijouterie et de l'Horlogerie*, 26, rue de Grammont, Paris.

Nouvelles diverses

Les acheteurs d'actions de mines d'or feront bien, si l'on en croit ce que déclarent certains correspondants de Johannesburg, de se défaire de la plupart des émissions des compagnies du Black Reef, gisement situé à 5 ou 7 milles du Main Reef et où se trouvent 23 des 175 mines de Witwatersrand. Parmi ces 23 mines, il n'y en a qu'une seule, la *Midas*, qui traite le minerai, et aucune n'est en développement. Pendant les douze ans que le Rand a existé comme centre de mine, on a

trouvé de petites parcelles de terrain contenant de riches gisements, telles que dans l'Orion, la Minerva, la African Estates, mais elles furent bientôt épuisées. La Midas elle-même, la seule qui soit exploitée actuellement, fait à peine ses frais.

Le mouvement féministe en Allemagne. — D'après une statistique qui vient de paraître, il y a actuellement en Allemagne 3 ramoneuses de cheminée, 53 couvreuses de toit, 7 armurières, 19 fondeuses de cloches et métallurgistes, 50 paveuses, 147 chaudronnières, 379 maréchales ferrantes et cloutières, 309 femmes maçons et 2000 marbrières et ardoisières. On compte en outre plusieurs équarisseuses et quelques égouttières.

Pauvres hommes !

Une des causes principales de la richesse de l'Angleterre et de la Suisse, dit le marquis *Vilfredo Pareto*, consiste dans le fait que, pour le moment du moins, la classe des politiciens et celle des fonctionnaires y sont très restreintes et ne peuvent, ainsi, détourner de la production de la richesse la plus grande partie des forces vives du pays. Des causes opposées agissent pour augmenter la misère en Espagne et en Italie. En France, la destruction de richesse n'est pas moindre, mais elle est compensée par les qualités vraiment merveilleuses que possède le peuple français pour travailler et pour épargner, et en outre par la diminution du nombre des naissances. Les Français ne peuvent pas élire autant d'enfants que les Anglais, parce que les biens économiques qui seraient nécessaires pour l'entretien de ces enfants sont consommés, détruits, gachés par les politiciens et les protectionnistes de tous genres.

Le socialisme bourgeois, écrit M. *Vilfredo Pareto* dans sa langue un peu vive,

mais avec justesse, qui s'exerce au moyen de la protection douanière, des primes d'exportation, de la falsification de la monnaie, etc., a en sa faveur la circonstance qu'il n'a qu'une minorité d'adhérents à satisfaire. Il peut donc les renrichir sans détruire entièrement la richesse du pays.

La spoliation détourne des travaux productifs un grand nombre de personnes les plus intelligentes du pays. Supposez en France deux industriels également actifs, intelligents et laborieux. L'un demeure constamment dans son usine, ne s'occupant que d'en améliorer la production et d'en réduire les dépenses. L'autre va à Paris faire sa cour aux politiciens et aux ministres de son choix. Les résultats sont bien différents. Le premier industriel arrivera à grand peine à épargner 2 ou 3% sur ses frais : le second pourra obtenir un droit protecteur de 50% et plus. Quel perfectionnement apporté à la culture du blé aurait pu réduire de 30% le coût de cette céréale ? Au contraire un droit protecteur équivalent a été facilement obtenu par les propriétaires italiens grâce à des intrigues politiques.

Ce n'est pas le socialisme en lui-même que détestent les gens de la bourgeoisie, c'est l'application qu'on veut en faire. Les mesures socialistes sont excellentes quand elles favorisent la bourgeoisie, elles sont exécrables quand elles favorisent la classe ouvrière. On se trouve toujours trop gouverné par M. Bourgeois : on ne l'est jamais assez par M. Méline.

Cote de l'argent

du 6 Octobre 1897

Argent fin en grenailles... fr. 103.— le kilo.

Contrôle fédéral des ouvrages d'or et d'argent			
Point communiqué du mois de Septembre 1897.			
Bureaux	Boîtes de montres or	Boîtes de montres argent	Total
1. Biel	2,409	41,409	43,518
2. Chaux-de-Fonds	33,976	5,837	39,813
3. Delémont	4,980	8,677	10,657
4. Fleurier	576	12,360	12,936
5. Genève	4,098	13,026	14,124
6. Granges (Soleure)	476	19,593	19,769
7. Locle	6,001	4,218	10,219
8. Neuchâtel	—	2,896	2,896
9. Noirmont	4,273	25,575	26,848
10. Porrentruy	—	30,774	30,774
11. Saint-Imier	578	21,815	22,393
12. Schaffhouse	46	6,376	6,422
13. Tramelan	1,428	38,540	39,668
	48,941	231,096	280,037

Bureau fédéral des matières d'or et d'argent.

Berne, le 2 octobre 1897.

Diminution de 5,794 boîtes or, et augmentation de 8,698 boîtes argent sur le mois correspondant de 1896.

NOUVELLE MONTRE HUIT JOURS, PERFECTIONNÉE, GARANTIE. Prix réduits GINDRAT-DELACHAUX, fabricant, CHAUX-DE-FONDS, 72, Rue Léopold Robert, 72. CHRONOMÈTRES. QUANTIÈMES.

H. KLEINERT & CIE, BIENNE

Aciers

Spécialité pour l'horlogerie — Fil d'acier en tringles pour arbres. » torches pour vis. » pieds, qualité supér. » cannelé pour pignons. Aciers en bandes pour taillages et ressorts. » pour boîtes de montres.

Aciers en barres et tôles pour tous usages. Pièces forgées.

Laiton et Nickel

en planches, bandes, rondelles, fils et tringles. 4065 Tubes laiton sans soudure. Véritables Mèches américaines « Morse ».



A VENDRE

Mouvements en série et égrenés cylindre et ancre à différents degrés d'avancement, qualité courante et soignée. On se chargerait éventuellement de les terminer. 4511

S'adresser au bureau du journal.



Brevet 11024 CADRANS à cartouches en tous genres, à bosses breveté Fabrique de cadrants argent et métal LOUIS JEANNERET, Chaux-de-Fonds 4174 4 Rue de la Balance, 4 ARTICLE BREVETÉ + 11024

Fabrique d'Horlogerie Spécialité de petites montres fantaisie en tous genres

L. QUARTIER
Rue Céard, 2
GENÈVE

Achatet vente d'articles courants 4304 genre allemand

ÉCOLE D'HORLOGERIE de SOLEURE

Cours complet théorique et pratique. Cours spéciaux.

Enseignement dans les deux langues. Entrée à toute époque. 4313

Excellent occasion d'apprendre la langue allemande.

EMAILLERIE et PEINTURE sur Boîtes de montres

MAISON T. A. FAIVRET
CHAUX-DE-FONDS

EMAIL FAÇON NIEL sur boîtes métal estampées, guichets Ateliers outillés pour la grande série Force motrice 4340 TÉLÉPHONE

Horlogerie en tous genres

HENRI BESSIRE

Rue du Progrès, 61
Chaux-de-Fonds 4377

Spécialité de montres garanties remontoirs à vue genres anglais argent 0,935 de 13 à 15 lig.

de montres acier simples et fantaisies de 10 à 13".

Prix avantageux

Le fabricant du compteur **Excelsior** est prié de donner son adresse case 659, Chaux-de-Fonds. 4515

20,000 KIL. DE CAFÉ

Pour cause de reconstruction, prix de liquidation incroyables 5 kil. café fort, bon goût, fr. 6.80. 5 kil. café ext. fin et fort, fr. 8.40. 5 kil. café jaune, gr. fève, fr. 9.10. 5 kil. véritable café perlé, extra fin, fr. 10.40. 4507

Garantie. On reprend.

En peu de jours reçu 1000 renouvellements de commandes.

J. Winiger, Boswil (Arg.) et A. Winiger, au Bon Marché, (H. 4025 Q.) Rapperswil.

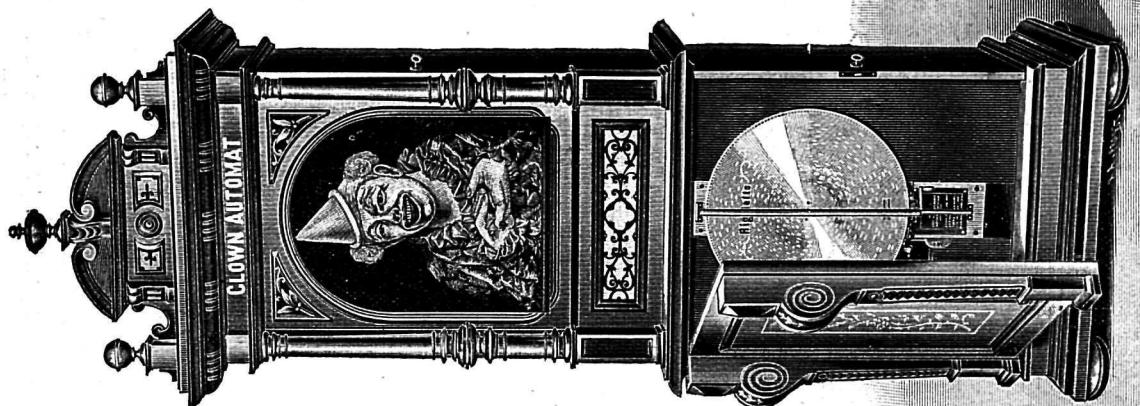
Mécanique de précision

Le poste de chef d'atelier dans une Ecole de mécanique de précision est à repourvoir.

Traitements minimum fr. 3000.

Adresser offres et certificats à la Direction du Musée Industriel, Fribourg (Suisse). 4514 H 3308 F

MERMOD FRÈRES, S^{TE}-CROIX



Maison fondée en 1816. — 16 Médailles d'or, etc.

BOITES A MUSIQUE en tous genres

Schönenberger & Cie

Zurich I. EXPORTATION EN GROS Metropol

Spécialités pour MM. les fabricants d'horlogerie en : Chaines nickel, métal blanc, doublé américain et parisien. — Chaines d'or à charnières avec titre garanti à $\frac{25}{100}$. Or à 8, 14 et 18 karats. — Bijouterie en tous genres. Broches en acier pour montres, etc. — Boites de montres en celluloïd n° 6992. — Etiquettes, cartonnage, et étuis pour montres et bijouterie. 4434

Echantillons et modèles à disposition.

LA DERNIÈRE NOUVEAUTÉ EN HORLOGERIE

reconnue sérieuse par son utilité, solidité, élégance et bienfacture est la boite imperméable à vis de **F. Borgel à Genève**.

L'application heureuse du système de visser le mouvement dans sa boite a pour effet non seulement de supprimer les charnières, mais d'assurer la solidité et l'imperméabilité, etc. — Une preuve sérieuse des avantages décrits ci-dessus est la fabrication constante de cette boite toujours plus demandée pour tous les pays. **Se fabrique spécialement par l'inventeur breveté F. Borgel à Genève. Aucune autre fabrique de boîtes n'est autorisée de la fabrication de cette nouveauté.**

Cette boite à vis se livre à tous les fabricants d'horlogerie qui en font la demande, en or, argent, acier et plaqué or tous titres, en toutes grandeurs et tous genres de mouvements. Un emboîtement spécial est fait pour ceux à mise à l'heure par la couronne.

Se méfier des imitations. Exiger dans toutes les boites la marque de fabrique déposée et numéros des brevets. 4385

Marque de Fabrique

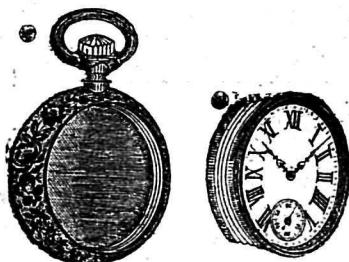


déposé

Breveté



N° 4001



Société d'Horlogerie de Granges (Suisse)

E. Obrecht, successeur

FABRIQUE DE FINISSAGES

à clef et remontoirs de 11 à 23" dans tous les genres

Spécialités pour l'Angleterre, l'Amérique et les Colonies

Remontoirs et pièces à cléf et à cercle.

demi-calotte et calotte pleine

Bien noter l'adresse.

4223

Dernières Créations

LA STELLA

Pièce à musique à disques métal, simplement perforés sans aucune goupille ni renflement, par conséquent inusables. — Harmonie, puissance et précision musicale hors ligne.

L'AUTO-CLOWN

(illustré ci-contre)

Automate à musique d'un comique irrésistible, cligne des yeux, lève les épaules et applaudit; joue un nombre d'air illimité.

Prompt amortissement par le produit des recettes. 4480

Prix-courant illustré sur demande.

MERMOD FRÈRES, S^{te}-Croix

HENRI JEANNIN-ROSSELET, FLEURIER

Fabrique d'Horlogerie

par procédés mécaniques, syst. interchangeable

Spécialités: Genre anglais $\frac{3}{4}$ plat. clef et remontoir ancre et cyl., s^{de} au centre et lépine de 15 à 22 lignes, 14 et 21 lignes chinoise clef. 4303

Ces genres se livrent en boîte argent et métal, acier, etc.

Vente publique de montres

Des faillites nommées ci-après, les marchandises suivantes seront portées aux enchères publiques **Mardi le 12 octobre 1897**, l'avant-midi dès les 10 heures, au **Terminus - Hôtel - Bielerhof, à Bienne :**

A. Faillites Bettera & Flaig, à Bienne :

25 cartons finissages 13" et 18", 5 cartons ébauches 18", 5 cartons cuvettes d'acier, un grand nombre d'ébauches, fournitures, cartons vides, etc.

B. Faillite Edouard Zieger, à Bienne :

337 pièces de finissages, remontoir et à clef, cuvettes de montres en or et en argent, un grand nombre de montres en or et en argent, remontoirs de diverses grandeurs et calibres, première et seconde qualité, une quantité de diverses fournitures de montres, etc.

Bienne, le 1^{er} octobre 1897. (Ma 4215 Z) 4512

Office des faillites Bienne :

Fr. KUNZ, Notaire.

Schorpp & Vaucher

Chaux-de-Fonds

Nouveautés pour tous pays

Montres prêtes à livrer:

10" argent doré pavés variés.

10" " bouquets.

10" " oxidé "

10" acier incrustations arg. chiff.

10" " " " sujets

10 et 11" acier bouquets fantaisie.

10 et 11" " bouq. fant. coeurs.

10 et 11" " incrustations arg.

" pierreries.

11" acier peinture lunettes perles.

11" " fonds émail. 4367

11" " boîtes frappées fantaisie.



Achat au comptant

de montres argent et métal, genres anglais. 4196

Fritz Kundert, 73 Hall Road, Handsworth, Birmingham.

Fabrication de montres argent galonné 12 et 18 lig., cylindre et ancre, montres 12 lig. acier bleu et brun.

E. Sagne-Geiser Sonvillier (Suisse). 4071

Albert Sémon
St-Imier.
4410